



En début de séance, les représentants syndicaux ont présenté une délibération du fait de l'envoi tardif des documents : ils devraient nous parvenir 15 jours avant la date de l'instance et encore une fois, ils n'ont été envoyés qu'une semaine avant, ce qui doit relever de l'exceptionnel. L'administration a maintenant 2 mois pour y répondre.

Le budget 2024

Nombre agents	1368 agents	
Niveau de la dotation	Locale	Régionale
Dotation/ agent	101,00 €	29,00 €
Total par dotation	138 168,00 €	39 672, 00€
Total	177 840, 00€ *	

* dotation annuelle de laquelle il faut déduire la réserve de 9%

Face à notre réaction concernant le faible nombre¹ d'agents dans le 44, il est apparu que le montant est calculé sur le nombre réel d'agents affectés au 1^{er} septembre N-1, qui prend en compte les vacances d'emplois. C'est donc la double peine ! Plus il y a de vacances d'emplois, moins le département a de moyens ! Une manière très perfide de faire baisser les crédits !!!



Une première proposition de dépense a été faite par la DRFiP relative à la pose de volets, façade sud du bâtiment Graslin à Cambronne. A ce stade, la DRFiP44 ne disposant pas de devis, il ne s'est donc agi que d'une discussion de principe.

Pour **FO**, il n'y a pas d'opposition à une participation partielle compte tenu du nombre important de fenêtres (132 au total!) dans un esprit d'impulsion et d'exemplarité du budget de la FS.

1 En janvier 2024, la DRFiP nous a communiqué le TAGERFIP qui faisait apparaître 1462 emplois.

Bilan budgétaire 2023

Budget 2023 (après application de la réserve)	142 355,00 €
Dotation complémentaire (octobre 2023)	10 652,00 €
Solde enveloppe régionale	1 089,52 €
Total 2023	154 096,52 €
Cumul des dépenses 2023 en FS	97 475,97 €

C'est en séance que nous avons découvert que la secrétariat général a repris des crédits en fin d'année dernière. Comme l'a dit FO, nous seulement le montant de la réserve est désormais de 9 %, non seulement elle est versée très tardivement ... mais en plus, sans crier gare, le solde est rapatrié ... Bien surnois tout ça !

Échanges sur DUERP-PAP

La nouvelle application Préva'Action² devrait apporter des améliorations ... mais pas de tout de suite ! D'abord parce que contrairement à ce qui est écrit dans la note d'orientations, elle n'est pas ouverte ! Ensuite, parce qu'elle va demander un leurs travail de saisie des éléments du département.



FO a demandé une grande vigilance à la DRFiP44 pour cette mission. Il ne faudrait pas qu'une nouvelle fois, le Plan d'Actions relatif au DUERP ne soit vu qu'en toute fin d'année, comme en 2023.

FO a en outre demandé à ce qu'un point régulier soit fait sur la déclinaison dudit Plan. C'est en sachant à quoi servent les remontées du terrain dans le DUERP que les agents pourront continuer de s'y investir !

Détermination des groupes de travail pour 2024

Les GT (dans lesquels **FO** s'investit fortement) ont vocation à réfléchir sur des thématiques et à proposer des solutions : formations, fiches, bonnes pratiques, etc.

2 - Des formations vont être offertes aussi aux représentants des Personnels.

Les propositions 2024 sont :

- Amiante
- Discriminations (Handicap, Violences sexistes et sexuelles au Travail, etc..)
- Addictions (proposée par FO en 2023 mais n'ayant pas fait l'objet de GT)
- Sédentarité (nouvelle orientation nationale 2024)
- Télétravail : sur ce point, la discussion fut tendue. La DRFiP44 nous a interrogé sur les objectifs de cette demande. Bizarre cette force d'inertie de la direction sur ce sujet, dans la mesure où des GT se sont déjà tenus en 2023. Un plan caché ?



A FO, on ne s'explique pas pourquoi autant de réticences ? En quoi les syndicats dérangent-ils à réfléchir sur les bonnes pratiques qui pourraient aider les chefs de service à mieux gérer le travail hybride ? Ou sur d'autres questions comme l'équipement des télétravailleurs ?

Orientation des formations pour 2024

Les propositions ont essentiellement concerné le secourisme (gestes qui sauvent, premiers secours, manipulation des défibrillateurs, etc).

La DRFiP44 a proposé le management en mode hybride, reconnaissant implicitement qu'il existe des besoins en la matière.

Accidents de service



3 nouveaux accidents sont signalés qui datent tous de 2023 ce qui porte à 26 le total pour l'année dernière, avec un taux proche de 40 % pour les chutes à pied.

Récapitulatif des accidents 2023

	Nombre	%
Chutes à pied	10	38,46 %
Chutes en vélo ou trottinette	8	30,77 %
Accident de voiture et bus	1	3,85 %
Port de charges, blessures et TMS	4	15,38 %
Divers	3	11,54 %
Total	26	

Fiches de signalement

9 nouvelles fiches viennent clôturer l'exercice 2023. Voir le tableau récapitulatif

Total des fiches de signalement en 2023

Total des fiches de signalement en 2023			
Agressions /injures / menaces...	Guichet	13	56,52 %
	Domicile du redevable	2	8,70 %
	Téléphone	3	13,04 %
	Courriel	4	17,39 %
Concernant la hiérarchie		1	4,35 %
Total		23	

Sur ce sujet également, les organisations syndicales ont lu une délibération, toutes les fiches 2023 ne leur ayant pas été adressées (d'où l'importance de nous les transmettre pour être sûr qu'elles soient instruites).

Extrait : « l'ensemble des fiches de signalement reçues par la DRFiP44, y compris celles relatives aux conflits entre agents doivent être légitimement et obligatoirement communiquées en amont de chaque plénière de la FS sans qu'un choix arbitraire soit fait par la direction, afin que l'instance compétente en matière de santé et de sécurité au travail en analyse les origines et propose des mesures correctives mais mette en place également des actions de prévention ». Là aussi la DRFiP44 a 2 mois pour répondre.

Registres SST

5 registres ont été communiqués pour cette instance, portant à 7 le nombre de registres 2023 :

Pour cette instance :

x 1 demande d'ascenseur par un collègue en situation de handicap : une étude va être réalisée

x 1 pour des nuisances sonores liées à des parois trop fines : des devis sont en cours et une réflexion doit être menée sur les origines du bruit

x 1 pour un effectif sous-évalué après des départs et des arrêts maladie (9 en tout)

x 1 pour l'organisation du travail

x 1 par un collectif qui fait part de nombreuses difficultés (ambiance toxique, manque d'organisation, surcharge de travail, découragement et fuites des sachants, les ordres et contre-ordres, manque de formation, etc.

Concernant ce dernier registre SST, il avait été établi suite à une HMI proposée par FO aux agents qui nous avaient fait part de nombreuses difficultés. Après de multiples interventions auprès de la Direction, celle-ci a réuni les agents.

La prise de conscience de la DRFiP44 semble réelle. Pour autant, FO va continuer d'épauler ces agents et d'être vigilant sur les solutions qui seront apportées pour améliorer la situation (effectif, organisation, formation, tutorat, etc) mais également sur le climat, et la pression exercée.

